



CONTENTIEUX LOCATIF : ACTUALITÉ ET JURISPRUDENCE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire le point sur les dernières évolutions juridiques

La réglementation de la gestion locative est en perpétuelle évolution. Les dispositions relatives à la prévention des expulsions introduites par la loi Cohésion sociale doivent être examinées à la lumière des pratiques jurisprudentielles et des textes les plus récents. La loi ELAN précise l'interférence des procédures de surendettement sur les recours contentieux en matière de résiliation de bail. La prévention des expulsions doit être également envisagée au regard de la possibilité d'établir des Plans de Cohésion Sociale (PCS) à zéro et l'interférence des effacements de la PRP sur les protocoles déjà existants et leurs impacts sur l'APL. Les différentes décisions de jurisprudence des Cours d'appel et de la Cour de cassation font évoluer le droit en matière de baux d'habitation et permettent d'apporter un éclairage nouveau sur l'application des textes.

PUBLIC

Responsable des services contentieux et recouvrement.
Personnel chargé du contentieux des impayés et traitement du non-respect des obligations par les locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› connaître les nouveaux textes et la jurisprudence pour adapter le traitement des dossiers

PÉDAGOGIE

Ce stage propose une actualisation régulière des connaissances en matière contentieuse. Il est basé sur les échanges entre les participants et la résolution des cas complexes. Les participants sont invités à apporter les décisions marquantes de jurisprudence obtenues au cours de l'année.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Céline NIQUET ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 18 mars 2027 - Distanciel

le 16 juin 2027 - Distanciel

le 17 septembre 2027 - Distanciel

le 15 décembre 2027 - Présentiel à Paris

le 15 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La réforme de la procédure civile

La loi ELAN

- la loi Kasbarian de juillet 2023
- la nouvelle saisie des rémunérations
- la répartition des compétences entre le juge de l'exécution et le tribunal judiciaire
- la procédure de rétablissement personnel et contentieux
- les protocoles à zéro
- le traitement des suites à donner au départ non formalisé du locataire
- décès
- abandon
- procédure d'expulsion instaurée par la Loi sur le narcotrafic (13/06/2025)

La jurisprudence publiée récemment en matière de gestion locative

- commentaires des décisions récentes

Questions - réponses

- mise en pratique et échanges sur les pratiques dans le traitement des situations contentieuses
- analyse de décisions de justice des participants.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?